



Élections à la CAP des adjoints administratifs



Scrutin du 4 décembre 2014

Les élections du renouvellement de notre Commission Administrative Paritaire se dérouleront par voie postale avant le 4 décembre 2014.

Le rôle principal de la CAP est d'examiner les **décisions individuelles** concernant notre situation et notre carrière. Dans cette instance paritaire, qui se tient sous la présidence du chef des ressources humaines, des représentants de l'administration du Ministère et des représentants élus du personnel siègent pour quatre ans. La CAP examine les titularisations, établit la liste d'aptitude pour les promotions internes, les tableaux d'avancement de grade. Elle a connaissance des évaluations et appréciations, à la demande de l'agent elle peut proposer une révision. Elle examine les demandes de mutation, les sanctions disciplinaires, la contestation ou le refus de travail à temps partiel, le refus de congés formation...

La CFDT-CULTURE et la CFTC ont choisi de s'allier pour mieux vous représenter à la CAP des adjoints administratifs.

Dans le respect de nos identités, nous nous associons pour être à votre écoute et porter vos demandes et revendications dans tout ce qui touche à vos missions et carrières.

La diversité de nos métiers fait la richesse de notre profession en particulier au service de la culture et de l'enseignement. Nous travaillons dans les services patrimoniaux, les musées, les services d'archives, les monuments historiques, les établissements d'enseignement, tant en administration centrale que dans les services déconcentrés et les Établissements publics.

Face à un déroulement de carrière sans perspectives et à un régime indemnitaire indigent, nous demandons :

- une augmentation conséquente de la valeur du point d'indice,
- une véritable mobilité examinée de façon paritaire,
- une augmentation des postes budgétaires,
- un repyramidage du corps qui permette un déroulement de carrière sans blocage avec une meilleure répartition des effectifs,
- plus de promotions et d'ouvertures de concours en catégorie B

Nous intervenons pour accompagner des collègues en situation de difficulté voire de détresse grave. Nous continuerons à être leur voix auprès de l'administration (ministre, chef de service, commission de réforme) et à faire reconnaître des malaises parfois liés à des problèmes de management.

Nous sommes particulièrement attentifs à la situation de nos collègues en poste dans de petits établissements souvent oubliés dans les promotions.

Conformez-vous exactement aux instructions fournies avec le matériel de vote

**Les représentants CFDT-CULTURE et CFTC
s'engagent à défendre les intérêts de tous
les personnels**

**Notre intervention dans cette instance doit être le pro-
longement de nos actions sur le terrain**

**Votez et faites voter pour la liste
CFDT-CULTURE/CFTC**

Adjointes administratifs principaux de première classe:

THOMAS Chantal – Direction de la musique
NICOT Martine – ENSAD
PIERSON Charles – Archives nationales
CORBIC Nadine – ENSAV

Adjointes administratifs principaux de deuxième classe:

COVARRUBIAS Corinne – CNSMDP
MERCIER Christine – STAP 55
MARTIN Sarah – STAP 59
ROLLAND Marie-Odile – SG/SAFIG

Adjointes administratifs de première classe:

MARTINEZ Marie-Françoise – ENSAV
THOMAS Sandrine – DRAC Lorraine
AFONSO Élisabeth – ENSAV
DA SILVA Maria De Fatima – ENSAV

Votez pour la liste entière sans rayer ni cocher aucun nom